COMMUNIQUE DE PRESSE *Bar-le-Duc, le 5 septembre 2006*

APRES L'ACQUISITION DE MAROTTE, OBER CONFIRME SA POLITIQUE DE DISTRIBUTION ATTRAYANTE

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale annuelle du 14 septembre 2006 le versement d'un dividende de 0,49 € par action.

DIVIDENDE 2005 DE 0,49 € PAR ACTION

Ce dividende représente un rendement de 3,2 % sur la base du cours d'introduction du 30 juin 2006 (15,5 €).

Ce dividende supérieur à celui prévu à l'occasion de l'introduction en Bourse, illustre la volonté de la direction de remercier les actionnaires qui ont participé à l'opération.

Après approbation par l'Assemblée Générale, le versement du dividende interviendra le 28 septembre 2006.

UN DÉVELOPPEMENT DYNAMIQUE DANS LA RENTABILITÉ

L'objectif stratégique à moyen terme consiste à consolider définitivement le leadership d'Ober dans son métier, avec une priorité : l'export. La récente acquisition de Marotte s'inscrit dans cette perspective ; elle constitue un levier important pour accélérer le développement d'Ober.

En plus de conforter l'offre du groupe avec des gammes de produits complémentaires à celles existantes, Ober renforce significativement son outil de production et son parc de machines-outils.

Située à Saint Ouen à la périphérie de Paris, Marotte est également propriétaire d'actifs immobiliers de premier plan : 10.000 m² d'atelier de fabrication qui viennent s'ajouter au 25.000 m² détenus par Ober à Bar-le-Duc.

Avec une profitabilité significative (résultat net attendu de 0,45 M€ en 2006 pour 7,5 M€ de chiffre d'affaires), l'acquisition de Marotte sera relutive dès le premier exercice de consolidation.

UN DOUBLE STATUT BOURSIER : VALEUR DE CROISSANCE ET DE RENDEMENT

Frédéric Doulcet, Président du Conseil d'Administration et Etienne de la Thébeaudière, Directeur Général déclarent : *« Seulement deux mois après son introduction en Bourse, Ober affirme son statut de valeur de rendement et de croissance. Conformément à nos engagements, nous proposons un dividende significatif pour l'année 2005, alors que nous ne sommes cotés que depuis juillet dernier. Par ailleurs, la récente acquisition de Marotte illustre le dynamisme de nos équipes. Nos objectifs tenus, nous envisageons avec confiance et détermination les prochaines étapes de notre développement. »*

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : Résultats du 1er semestre 2006 le 14 septembre

A propos d'Ober

Créateur et fabricant de panneaux décoratifs à base de véritable placage bois, la société Ober, plus connue sous la marque Oberflex®, s'est forgée une image incontournable au niveau mondial autour d'un matériau résolument moderne et écologique : le bois.

Synonyme de décoration chaleureuse, de confort et d'esthétique, les panneaux des gammes Ober sont non seulement utilisés pour l'agencement des magasins, bureaux, hôtels, salles de réunion ou de spectacles mais aussi pour la décoration des maisons particulières : entrées, salles de séjour, chambres.

Tous les produits sont issus d'une technologie générique, la stratification du placage de bois. Combinée à divers composants, elle apporte à l'ensemble de la gamme résistance au vieillissement lumière, résistance à l'abrasion et aux différents niveaux d'agressions mécaniques et chimiques, résistance au feu et un entretien facile des panneaux.

Ober se distingue par la diversité et la qualité de ses produits haut de gamme. La société est notamment en mesure de réaliser des éléments sur mesure répondant aux demandes particulières des clients (choix des essences, formats, effets matière, finition…)

Ober a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 16,5 M€ pour un résultat net de 1,5 M€. Résolument international, Ober a réalisé 25 % de son chiffre d'affaires à l'export en 2005.

ISIN : FR0010330613 - MNEMO : ALOBR

WWW.OBERFLEX.FR

CONTACTS

OBER
Etienne de la Thébeaudière
+33 3 29 76 77 78
invest@oberflex.fr

CALYPTUS
Cyril Combe
+33 1 53 65 37 94
cyril.combe@calyptus.net